JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,

RÉDIGÉ

Par M. MARLE, Membre de l'Athénée, de la Société grammaticale, etc., etc., et par plusieurs autres grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
BOILEAU, *Art poétique.*

N° VII.

PARIS,

Au Bureau, chez M. MARLE, rue du Bouloy, N° 8.
Chez GARNIER, Neveu, Palais-Royal.
Et chez SANSON, Palais-Royal.

1826.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Lettre de M. Duclois.
Réponse à cette Lettre, par M. Bescher.
Suite de la doctrine de M. Vanier sur la Proposition.
Lettre de M. Martin sur le Complément attributif.
Réfutation de la Doctrine de M. Bescher sur les Vices de notre Langue écrite ; par M. Marle.

DEUXIÈME PARTIE.

Quatrième Leçon du Cours de M. Boniface.

TROISIÈME PARTIE.

Suite de la Méthode syllogistique de M. Marle.

QUATRIÈME PARTIE.

Critique grammaticale de *Tristan-le-Voyageur*, par le Franc-Parleur.

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

SOLUTIONS.

Lettre à MM. les Rédacteurs du Journal grammatical et didactique de la Langue française.

Caen, ce 10 juillet 1826.

Messieurs,

Depuis que votre Journal nous parvient, nous nous occupons volontiers de questions grammaticales; nous commençons à sentir qu'il ne serait pas très-honorable pour nous de laisser à des étrangers l'avantage de connaître par principes, de parler et d'écrire plus correctement que nous ne le fesons nous-mêmes, notre langue maternelle. Mais nous avons quelquefois besoin de guides, et nous allons vous soumettre une question qui nous divise en ce moment. Dit-on :

Ce sont moins ses attraits que sa vertu qui *séduit* ou qui *séduisent* les cœurs ?

Les uns sont pour le singulier du verbe, les autres pour le pluriel. Nous vous prions de nous juger.

DUCLOIS.

RÉPONSE.

Quand on veut porter un jugement sur deux objets que l'on met en parallèle, on y procède par deux propositions, l'une principale, l'autre secondaire, qui se rapportent chacune à l'un de ces objets. Dans cette sorte de constructions, la comparaison s'introduit pour un de ces mots *plus que*, *moins que*, *autant que*, *comme*, *de même que*, *aussi bien que*, *ainsi que*, ou autres équivalens qui se placent en tête de la proposition incidente.

Vous voyez que j'agrandis la question, qu'il ne s'agit plus ici d'un exemple isolé ; mais que je veux arriver à établir un principe qui s'applique à la fois, et à la phrase qui nous est soumise, et à tout autre exemple de ce genre.

A deux propositions, il faut deux verbes; s'il n'y en a qu'un d'exprimé, l'analyse fait paraître celui qui n'est pas en évidence.

Lorsque l'un des deux verbes n'est pas exprimé ; par cela seul que sa présence dans la phrase n'a pas été jugée indispensable, qu'il n'est que d'une importance subordonnée, ce verbe se rattache naturellement à la proposition incidente, et celui qui est exprimé complète toujours la proposition principale. Peu importe que le relatif soit *qui* ou *que*, le résultat est le même; le principe ne fléchit pas.

Remarquez que je parle ici logiquement, et que par *proposition principale*, j'entends celle qui tient le premier rang dans l'ordre de la pensée ; et par *incidente*, celle qui *tombe au-dessous* de l'autre par le sens, quelle que soit, d'ailleurs, la place qu'assigne à l'une ou à l'autre l'arrangement des expressions.

Vous savez que la phrase est le tableau qui représente

nos idées, et que la manière dont on l'écrit est le coup de pinceau du maître, qui rend la ressemblance parfaite.

Ces principes posés, je viens à l'application :

Je dirai, d'abord, en plaçant les mots dans leur ordre direct :

C'est son ambition qu'il *a consultée*, plus que les intérêts publics.

Et par l'inversion de ma seconde proposition :

C'est son ambition, plus que les intérêts publics, qu'il *a consultée*.

Il résulte de ce procédé, que je fais de mon incidente une incise qui coupe en deux parties ma proposition principale, mais sans en altérer le sens, et en lui laissant l'intégralité de ses expressions.

Dans mes deux phrases, *consultée* s'accorde également avec *ambition*, puisque je veux fixer la pensée sur ces mots : *C'est son ambition qu'il a consultée.*

Il s'ensuit que l'inversion de l'une des propositions ne change rien à la nature des idées, à la manière de les exprimer et de les écrire ; et que, par l'analyse, reportant mon incise à sa place naturelle, je dois lui attribuer le verbe de l'ellipse.

Si j'intervertis le sens de ma phrase, et que je dise :

Ce sont les intérêts publics, plus que son ambition, qu'il *a consultés*.

Alors les *intérêts publics consultés* forment la pensée dominante, la proposition principale, et j'écris *consultés* au masculin pluriel.

Remplaçons *que* par *qui*, et prouvons que nous devons obtenir un même résultat.

Je place d'abord les mots dans leur ordre naturel et direct :

C'est son ambition qui *a causé* sa perte, plus encore que ses revers.

Et par inversion :

C'est son ambition, plus encore que ses revers, qui *a causé* sa perte.

La manière d'écrire est la même. *C'est son ambition qui a causé sa perte*, voilà ma proposition principale ; *plus encore que ses revers ne l'ont causée*, voilà l'incidente.

Et, en changeant le sens de la phrase, je dirai :

Ce sont ses revers, plus que son ambition, qui *ont causé* sa ruine.

Ses revers ont causé sa ruine ; voilà alors ma proposition principale.

Je dis, d'après le même principe :

Ce sont moins les intérêts publics que son ambition qu'il *a consultée*.

Dès les premiers mots, j'annonce mon dessein d'attacher une idée d'infériorité aux *intérêts publics* relativement à *l'ambition*, et c'est ce qu'exprime ma phrase, en attribuant l'accord à ce dernier mot. Le sens logique met *l'ambition* sur le premier plan, parce que c'est sur ce mot que le jugement prononce spécialement, et le verbe de l'ellipse appartient aux *intérêts publics*, qui deviennent l'idée secondaire.

Je dois obtenir le même résultat, mais dans le sens contraire, si j'intervertis l'ordre des mots :

C'est moins son ambition que les intérêts publics qu'il *a consultés*.

Alors *consultés* prend l'accord des *intérêts publics*.

Remplaçant de nouveau *que* par *qui*, j'obtiendrai :

Ce sont moins ses revers que son ambition qui *l'a perdu*.

Ou dans le sens inverse :

C'est moins son ambition que ses revers qui *l'ont perdu*.

Ici vient se classer naturellement la phrase proposée :

Ce sont moins ses attraits que sa vertu *qui séduit* les cœurs.

Ou pour offrir la même idée par un autre accord :

C'est moins sa beauté que ses vertus *qui séduisent* les cœurs.

Employons maintenant un autre procédé. Enlevons l'adverbe d'infériorité au mot dont il affaiblissait l'influence par sa jonction immédiate; plaçons-le en tête de la seconde proposition, nous aurons bien à peu près le même sens; cependant l'orthographe ne sera, ni ne devra être la même. Si je dis :

Ce sont les intérêts publics, mais moins encore que son ambition, *qu'il a consultés*.

J'affirme dès les premiers mots de ma phrase, que l'acte de mon jugement va porter principalement sur les *intérêts publics*, quels que soient d'ailleurs les expressions et le sens de ma proposition secondaire. Je fais donc accorder *consultés* avec *intérêts publics*, en attribuant le verbe de l'ellipse au mot *ambition*.

Si je renverse le sens, je dirai par le même motif :

C'est son ambition, mais moins encore que les intérêts publics, qu'il *a consultée*.

Ici *consultée* s'accorde avec *ambition*.

En fesant usage du *qui* relatif, j'aurai de même :

Ce sont ses revers, mais moins encore que son ambition, qui *ont causé* sa ruine.

Ou :

C'est son ambition, mais moins encore que ses revers, qui *a causé* sa perte.

On ne peut s'empêcher d'admirer la flexibilité de

notre langue, qui se prête merveilleusement à la peinture des nuances les plus délicates de la pensée.

Remarquez aussi que je me circonscris à dessein dans le cercle étroit de deux phrases, afin que leurs variations orthographiques soient plus sensibles; car si mon principe est bien établi, il faut que les mêmes expressions se plient aux divers sens que je veux leur donner. Je n'ai nul besoin de fabriquer autant d'exemples que je veux établir de variations, un seul pouvait me suffire.

Il me reste à porter mon examen sur ces mots : *autant que, de même que, comme, aussi bien que, ainsi que*, ou sur l'une de ces expressions; car qui en emploie une, les emploie toutes.

Afin de prouver que ce sont des mots conjonctifs qui lient une proposition incidente à une proposition principale, et non des mots copulatifs ou additionnels qui des deux propositions n'en font qu'une, et amènent par conséquent la pluralité, je vais citer des autorités qu'on ne peut récuser :

Voltaire a dit :

Le juste aussi bien que le sage,
Du crime ou du malheur *sait* tirer avantage.

Cette bataille, comme tant d'autres, ou aussi bien que tant d'autres, *n'amena* aucun résultat. (*Id.*)

L'histoire, ainsi que la physique, *n'a commencé* à se débrouiller que sur la fin du 16e siècle. (*Id.*)

Aristophane, aussi bien que Ménandre,
Charmait les Grecs assemblés pour l'entendre.
(J.-B. Rousseau.)

L'homme, ainsi que la vigne, *a* besoin de support.
(Duresnel.)

Ainsi que la vertu, le crime *a* ses degrés.

(Racine.)

Le nourrisson du Pinde, ainsi que le guerrier,
A tout l'or du Pérou *préfère* un beau laurier.

(*La Métromanie.*)

L'éléphant, comme le castor, *aime* la société de ses semblables.

(Buffon.)

Son esprit, non plus que son corps, ne se *pare* jamais de vains ornements. (Florian.)

Le nombre singulier est partout attribué au verbe. Il y a donc dans chacune de ces phrases deux propositions distinctes que la conjonction unit entre elles. Quand nous saurons laquelle des deux propositions est la principale, laquelle est l'incidente, nous connaîtrons la manière invariable d'orthographier cette sorte de phrases.

C'est son ambition, de même, aussi bien que, comme, autant que les intérêts publics, qu'il a *consultée*.

Je fais accorder *consultée* avec *ambition*. L'ordre direct des mots est celui-ci :

C'est son ambition qu'il a *consultée*, ainsi que les intérêts publics.

L'ambition consultée, voilà ma pensée dominante.

Les intérêts publics consultés, ne sont que l'idée secondaire.

Si je dis encore :

Ainsi que les intérêts publics, c'est son ambition qu'il *a consultée*,

J'obtiens le même résultat, parce que mon analyse est la même.

Et avec le *qui* relatif :

Ce sont ses revers, ainsi que son ambition, qui *ont* causé sa ruine.

Ou :

C'est son ambition, aussi bien que ses revers, qui *a* causé sa perte.

Employons un nouvel exemple :

Vous nous parlez de la beauté de cette jeune personne; mais c'est sa modestie, aussi bien que ses charmes, qui *a* enchanté tout le monde.

Remarquez que si j'écrivais : *C'est sa modestie, aussi bien que ses charmes, qui* ont *enchanté tout le monde*, mon idée serait faussée, ma phrase n'en serait plus l'image fidèle. Si *ses charmes* ont enchanté tout le monde, c'est une chose convenue que je ne prétends pas contester; ainsi je ne le dis que d'une manière secondaire; ma pensée principale est d'attirer l'attention sur la *modestie* de cette jeune personne, *modestie* que j'affirme avoir enchanté tout le monde.

Et dans le sens inverse, j'aurai :

Ce sont ses charmes, aussi bien que sa modestie, qui *ont* enchanté tout le monde.

Les charmes se placent ici sur le premier plan.

Je crois devoir terminer par une observation essentielle.

Si j'ai établi en principe que ces mots *ainsi que*, *de même que*, etc., sont toujours les précurseurs immédiats d'une proposition secondaire, et que l'inversion de cette proposition ne nuit en rien au rapport de l'attribut avec la proposition principale, je ne l'ai fait que d'après le sentiment de nos bons auteurs qui doivent toujours nous servir de modèles; car c'est sur les bons écrits que s'établissent les bonnes règles de grammaire, les exemples que j'ai cités n'ont fait que confirmer leur pensée; mais pour que l'inversion soit admissible, il est indispensable

que l'attribut convienne au sujet de l'une des propositions : autrement il n'est pas permis de sortir de la construction directe.

En effet, qui s'avisera d'opposer aux citations régulières que j'ai proposées en exemple, des questions de la nature de celles-ci :

Dit-on :

C'est mon frère aussi bien que ma sœur qui est *mort*, ou qui est *morte ?*

C'est Paul, ainsi que Julie, qui est devenu *fou*, ou qui est devenue *folle ?*

Il n'est pas besoin de répondre qu'on ne dit ni l'un ni l'autre : de telles constructions sont vicieuses, les phrases ne sont pas françaises, et l'inversion est déplacée. Pour les rectifier, je me garderai d'employer le nombre pluriel, puisque les conjonctions ne sont point copulatives, qu'elles supposent deux propositions, et que, de ces deux propositions, je n'en ferais plus qu'une.

Il faut donc, en ce cas, rentrer dans le sens direct, et dire :

C'est mon frère *qui est mort*, aussi bien que ma sœur (sous-entendu *qui est morte*).

C'est Paul *qui est devenu fou*, ainsi que Julie (sous-entendu *qui est devenue folle*).

Où si je veux réunir les deux propositions en une, je ferai disparaître mes mots disjonctifs, en les remplaçant par la copulative *et*.

C'est mon frère et ma sœur *qui sont morts*.

C'est Paul et Julie *qui sont devenus fous*.

En voilà assez pour fixer l'opinion sur ce point un peu

difficultueux. Je désire que le correspondant qui a donné lieu à cette dissertation en soit satisfait.

BESCHER.

DE LA PROPOSITION.

Deuxième et dernier article (1).

Puisque la proposition est au discours ce que l'unité est relativement au calcul, le point de départ, il nous importe de la bien connaître; à cet effet, comparons la partie au tout, opposons-les l'une à l'autre, et formons-nous une idée juste de chacun d'eux. Cet examen me paraît d'autant plus important à faire, que beaucoup de jeunes étudians mettent encore sur la même ligne les mots *discours*, *phrase* et *proposition*.

§ I^er^. *Du Discours.*

Discours vient du latin *discursus*, et signifie littéralement courses çà et là, d'où s'est formé *discurrere* dont nous avons fait *discourir*, verbe propre à peindre les mouvemens de l'esprit qui s'occupe d'un sujet quelconque et le considère sous divers points de vue. Un discours est toujours une série de pensées qui roulent sur le même sujet; il peut être plus ou moins long en raison de l'abondance ou de la pénurie des idées que le sujet fait naître. Il suffit donc qu'une réunion de mots renferme plus d'une pensée, et présente un sens complet, pour prendre le caractère et le nom de discours.

---

(1) Voyez le N° IV, page 188.

EXEMPLE :

« J'écris à mon frère pour qu'il se rende incessam-
» ment à Paris où il est attendu. »

Ce discours renferme trois pensées distinctes, comptons-les.

« *J'écris à mon frère.* UNE.
» *Pour qu'il se rende à Paris.* DEUX.
» *Où il est attendu.* TROIS. »

Si c'est là tout ce qu'on veut dire du sujet, c'est un discours, 1°. parce que cet assemblage de mots renferme plusieurs pensées, autrement plusieurs vues d'esprit; 2°. parce que le sens en est complet.

§ II. *De la Proposition.*

Le mot *proposition* signifie littéralement *posé devant.* Ceci doit s'entendre d'une pensée exposée devant ceux auxquels on la manifeste. Une langue est une peinture à l'aide de laquelle nous déroulons à nos semblables le tableau de nos pensées. Tout ce que notre imagination nous présente resterait en nous, et serait nul pour les autres, si nous n'avions pas un moyen pour le leur communiquer : ce moyen est la langue parlée dont nous nous servons quand nous sommes en présence, et la langue écrite pour transmettre nos pensées au-delà de la portée de la voix, ou pour en conserver le souvenir. Or, toute pensée prend le nom de proposition, du moment qu'elle est manifestée au dehors de l'être pensant. Ainsi, dire que le discours précité (§ 1) renferme trois pensées, ou dire qu'il se compose de trois propositions, revient absolument au même (1).

(1) Je dis *pensées* et non pas *jugemens*, parce qu'un jugement

§ III. *De la Phrase.*

Le mot *phrase* veut dire *construction*, *arrangement*. En didactique, cela s'entend de la manière dont les mots doivent être construits, arrangés, groupés entre eux, en raison des pensées que nous voulons rendre (1). Ajoutons à cette idée d'arrangement, de construction, celle de sens complet, et nous saurons ce que c'est qu'une phrase. En nous arrêtant strictement à la signification de ce mot, on se convaincra, sans peine, qu'une seule proposition, qui renferme un sens complet, devient de fait et de droit *phrase*, si elle renferme toute la pensée de celui qui parle. Ainsi,

1°. *J'écris à mon frère*,

est une phrase qui ne se forme que d'une seule proposition.

2°. *J'écris à mon frère pour qu'il se rende incessamment à Paris*,

est une phrase composée de deux propositions. On peut appeler cette phrase discours, par cela seul qu'elle renferme plus d'une vue d'esprit, et qu'elle contient tout ce qu'on veut dire du sujet.

3°. *J'écris à mon frère pour qu'il se rende incessamment à Paris, où il est attendu*,

---

est bien une pensée, mais une pensée n'est pas toujours un jugement. *Paul viendra*, voilà un jugement. *Paul viendra-t-il?* n'en est point un. Ce sont deux propositions, l'une affirmative, l'autre interrogative. Interroger n'est pas juger, ne confondons pas.

(1) Par exemple, à ne pas mettre *sage femme* pour *femme sage; j'ai bien fait un habit*, pour *j'ai un habit bien fait; un fait certain*, pour *un certain fait*, etc., etc.

est un discours par les mêmes raisons déduites ci-dessus, puisque c'est un assemblage de mots concernant plusieurs vues d'esprit, formant un sens complet, et renfermant tout ce qu'on veut dire du sujet.

Par la même conséquence, ce discours ne sera plus qu'une phrase si, après le sens complet, nous avons un autre sens complet à exprimer relativement au même sujet. Exemple :

4°. *J'écris à mon frère pour qu'il se rende incessamment à Paris, où il est attendu. Pensez-vous que ma lettre lui parvienne à temps ?*

En effet, voici le discours qui s'allonge à mesure que viennent les idées que fait naître le sujet; et pour le rendre plus long encore, il ne s'agirait que d'y ajouter un troisième, un quatrième sens complet, et ainsi de suite; car autant de sens complets ou autant de phrases c'est absolument la même chose.

Je m'arrête ici, présumant bien que si l'on entend par *discours* l'expression des incursions de l'esprit, qui considère sous divers aspects le sujet qui l'occupe, on comprendra sans peine que le plus petit discours doit contenir au moins deux propositions formant un sens complet, comme nous l'avons remarqué ci-dessus n° 2, et s'étendre ensuite à un nombre indéterminé de sens complets, autrement dit de phrases, comme nous le voyons ici, n° 4.

Si nous avons compris le sens du mot *phrase*, nous verrons que, pour devenir discours, il faut qu'elle se compose de plusieurs propositions, qu'elle présente un sens complet, et qu'elle renferme tout ce qu'on a à dire du sujet. (N° 2.)

Si nous avons saisi le sens du mot *proposition*, nous

verrons qu'elle peut devenir phrase si elle renferme un sens complet et tout ce qu'on pense du sujet (n° 1) ; mais qu'en aucun cas elle ne peut être discours, par la raison qu'elle n'exprime qu'une pensée, qu'une seule vue d'esprit (n° 1), tandis que le discours en contient toujours plusieurs (n°s 2, 3, 4).

§ IV. *De la Pensée.*

Chaque proposition étant l'expression d'une pensée, il faut attacher une idée juste au mot *penser*. Il signifie à la lettre *peser* (1). Cela s'entend en didactique des idées que nous roulons dans notre tête en les comparant les unes aux autres, d'où résultent pour nous des *pensées*, c'est-à-dire des *pesées* d'idées. Chacun pense, voici l'action ; le résultat de cette action est une pensée ; chaque pensée est un tableau présent à l'imagination de l'être pensant ; mais du moment qu'il déroule ce tableau à l'imagination des autres, soit par gestes, par paroles ou par signes graphiques, sa pensée prend le nom de *proposition* par la raison qu'elle est *posée là* comme un tableau qu'on expose pour qu'il soit en vue.

§ V. *Des élémens de la proposition.*

Trois choses constituent la proposition : *sujet, verbe, attribut*. Le sujet est l'être dont nous parlons ; nous n'en parlons que parce qu'il nous frappe, et il ne nous frappe que par ses modifications (2).

---

(1) Nous l'employons tous les jours : « *Pesez* bien ce qu'il vous dira ; ses paroles sont d'un grand *poids ;* il *pèse* ses expressions, » etc.

(2) Les modifications, autrement les diverses manières d'être, sont variées à l'infini par la nature ; car on ne trouve pas deux

L'attribut est la modification qui nous frappe en lui, et par conséquent le motif qui nous fait parler de lui.

Le verbe exprime ce que l'être parlant pense du sujet et de l'attribut.

EXEMPLES :

1°. Pierre est malade ;
2°. Pierre n'est pas malade ;
3°. Pierre est-il malade ?
4°. *Je doute que* Pierre soit malade.

Voilà quatre propositions ; elles ont toutes le même sujet *Pierre* et le même attribut *malade*. Ces deux idées de substance et de modification sont l'objet de ma pensée ; par les mots *Pierre malade*, vous voyez à quoi je pense, mais vous ignorez ce que j'en pense, le verbe n'y est pas. C'est donc par le verbe seul que je puis exprimer ma pensée, car les divers modes du verbe ne sont que les diverses manières de rendre la pensée.

Si, après avoir roulé dans ma tête les deux idées de *Pierre malade*, j'ai la certitude que l'une convient ou ne convient pas à l'autre, j'exprime un jugement positif, n° 1, ou un jugement négatif, n°. 2. Les deux pre-

---

hommes parfaitement ressemblans, ni deux feuilles du même arbre exactement semblables. Mais, par une belle classification de l'esprit humain, on peut les ranger en deux sortes : ÉTAT, ou simples manières d'être, comme *grand*, *petit*, *fort*, *faible*, etc. (ce sont nos adjectifs, qui servent à exprimer ce que le sujet est, et qui sont variables); ACTION, ou manières d'agir, comme *marchant*, *courant*, *recevant*, *lisant*, etc. (Ce sont nos modificatifs d'action, qui peignent le sujet en mouvement, agissant. On les appelle encore *participes présens*, quoiqu'ils ne participent plus simultanément de deux natures différentes. Ils sont invariables de leur nature.)

mières propositions sont donc deux énonciations de jugement ; point de doute à cet égard. Emploi du mode indicatif.

Si ces deux idées causent mon inquiétude, éveillent en moi une incertitude dont je veuille sortir, je demande si la chose est. J'emploie alors la forme, n° 3. C'est le mode interrogatif.

Si je doute de la chose, si je veux la mettre en hypothèse, je me sers de la forme n° 4. C'est le mode subjonctif.

Les grammairiens-logiciens savent très-bien que les modes, ou manières de rendre la pensée, s'étendent au-delà des formes verbales que nous offrent nos grammaires ; que la transposition du sujet dans le mode indicatif, forme le mode interrogatif, n° 3 ; que la même transposition au conditionnel forme le mode exclamatif : serait-il malade ! ou même interrogatif douteux : sera-t-il malade ? Mais, chacun sait aussi qu'au moyen des points exclamatifs ou interrogatifs, ou de réticence, on multiplie les modes et leurs nuances à volonté. J'en prends à témoin le style romantique, ainsi que les Corneilles et les Racines du mélodrame. Je m'arrête aux quatre exemples ci-dessus que je crois suffisans pour prouver que le mode, dans le verbe, n'exprime aucune modification du sujet ni de l'attribut ; mais bien la pensée de l'être qui met en rapport le sujet et l'attribut. Le mode, selon moi, peint la modification de l'être parlant, ou, si l'on veut, l'état de son âme quand il parle. Et en effet, qui nous détermine à opter entre *il est content* et *est-il content ?* Car c'est toujours *il content* ; ni le sujet, ni l'attribut n'éprouvent pas plus de modifications dans un cas que dans l'autre ; la forme seule du verbe *il est* ou *est-il*, exprime la certitude ou l'incertitude

dans laquelle je suis, en pensant à *il* et à *content*. La forme verbale est donc évidemment assujettie à la manifestation de ma pensée : c'est ce qui se passe en moi qui me détermine à opter. C'est en outre sur le verbe seul, que se rattachent, indépendamment de l'idée de mode, les idées accessoires de temps, de nombres et de personnes, et c'est à cette énergie qu'est due la dénomination qu'on lui donne, *d'âme* du discours. Et, en effet, retranchez le verbe, plus de proposition, par cette seule raison qu'il ne reste que sujet et attribut; objets dépourvus du résultat de la pensée, autrement dit, de ce qu'on pense du sujet et de l'attribut.

Nos verbes concrets ne sont appelés verbes, que parce que le verbe *être* en est l'âme. Le verbe *être*, considéré en lui-même, abstraction faite du sujet et de l'attribut, prend la dénomination de verbe élémentaire, verbe substantif, verbe abstrait, et cela par opposition aux locutions verbales, où se trouvent réunis le sujet, le verbe et l'attribut; comme Julie est contente, elle danse, locutions qui ont pris le nom de la partie pour désigner le tout, et qu'on désigne sous les dénominations de verbes combinés, verbes adjectifs, verbes concrets.

§ VI. *Des Verbes concrets.*

Les abstractions sont difficiles à saisir; les images concrètes sont palpables. Aussi ne donne-t-on à conjuguer aux enfans que des verbes concrets, autrement des locutions qui sont en elles-mêmes des propositions toutes formées, comme : *Je suis fatigué, je marche, je cours, je vais, je lis,* locutions auxquelles ils attachent des idées justes, et qui les disposent peu-à-peu à connaître les personnes, les nombres, les tems et les modes;

idées dont ils se rendent un compte plus exact à mesure que leur intelligence, en se développant, leur permet de s'élever jusqu'aux abstractions.

Nos verbes concrets étant composés du sujet, de l'attribut et du verbe, et cet attribut ne pouvant être que d'état ou d'action (§V), nous les réduisons à deux sortes :

1°. VERBES D'ÉTAT, pour exprimer ce que le sujet est, comme : *Nous sommes agiles, nous sommes gais, nous sommes habiles ;*

2°. VERBES D'ACTION, pour exprimer ce que le sujet fait, comme : *Nous courons, nous rions, nous travaillons* (1).

Ces sortes de locutions se sont appelées *verbes*, parce que le verbe *être* en est l'âme, et que dans *je cours* on retrouve les trois élémens de la proposition. *Je* en est le sujet ; *cour*, pour cou*rant* en est l'attribut d'action, et la lettre *s* finale réveille en nous l'idée du verbe *suis*, indiquant le présent de l'indicatif, et la première personne du singulier. Laissez subsister le radical *cour*, mettez devant lui le sujet NOUS ; au radical, ajoutez ÛMES, vous aurez NOUS COURÛMES. Laissez toujours subsister le radical COUR, ajoutez-y RAI, donnez-lui JE pour

(1) Je ne me renferme pas dans les mouvemens du corps, j'embrasse aussi les actions du cœur et de l'esprit, comme : *Aimer, chérir, penser, réfléchir*, etc., etc., actions, dans certains cas, tout aussi transitives au moral qu'au physique ; car dans cette phrase : « Je chéris mes parens, » le substantif *parens* est le régime direct de *chérir*, comme peut l'être le substantif *fer*, dans : « Je bats le *fer*. » Celui-ci est l'objet d'une action physique, il reçoit mes coups de marteau ; les autres sont l'objet de mon amour, de ma vénération.

sujet, vous aurez JE COURRAI. En poussant plus avant l'examen, on se convaincra que, si le concours de deux mots *je courais* réveille en nous les trois idées de sujet, de verbe et d'attribut, il faut évidemment qu'il y en ait un des deux qui ait la double énergie du verbe et de l'attribut. Certes ce n'est pas *je;* c'est donc COURAIS, pour COURANT ÉTAIS, que nous interprétons par *j'étais courant*, comme on dit nous *courûmes*, pour nous *fûmes courant je courrai*, pour *je serai courant* (1) : il en est ainsi de tous nos verbes des quatre conjugaisons où chaque attribut d'action se combine avec le verbe élémentaire *être*, sans le secours duquel ils ne seraient point aptes à réveiller en nous les idées de nombre, de personnes, de tems, et surtout de modes, que nous y retrouvons.

Quant aux verbes d'état, comme ils ont pour base un adjectif variable, cet adjectif ne se combine pas avec *être*; il en est toujours séparé, ses finales devant changer selon le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte, et dont il est l'attribut.

RÉSUMÉ.

Penser, c'est comparer une idée de substance et une idée d'accident, autrement un sujet et un attribut, et se rendre compte à soi-même de ce qui se passe en soi en

---

(1) Remarquons bien que ce que nous appelons mal à propos participe présent est un adjectif d'action, ou modificatif d'action, invariable de sa nature en tant qu'il peint le mouvement. Quand il n'exprime qu'un simple état, il est alors adjectif et prend l'accord. Aussi dit-on : « Une eau courante » ; mais jamais on ne dira : « Des biches *courantes* dans les bois. » L'action des biches n'est pas l'état de l'eau. L'action est limitée à un tems ; l'état est une permanence.

les comparant. Le résultat de cette opération est une pensée. La manifestation de la pensée est une proposition, ce qui veut dire tableau exposé. La proposition comprend : 1° le sujet, 2° l'attribut, 3° le verbe. Le sujet est l'être auquel nous pensons, l'attribut est la cause qui nous y fait penser, le verbe exprime ce que nous en pensons.

Les verbes concrets, renfermant ces trois élémens, sont nécessairement des propositions toutes formées; mais la plupart sont susceptibles de complémens, en raison du développement qu'on veut donner à chaque pensée, c'est ce qui me porte à dire que couper une phrase en propositions, c'est la couper en autant de verbes concrets qu'elle renferme de proposition, et j'ai soin de laisser à chaque verbe les complémens qui lui appartiennent. VANIER.

QUESTION.

Permettez-moi de profiter de l'avantage que vous offrez à vos abonnés de pouvoir vous soumettre toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'arène grammaticale, pour vous demander votre avis sur la question suivante :

Le verbe *être* peut-il avoir un complément?

Jusqu'à présent, Monsieur, j'avais pensé que les verbes actifs seuls étaient susceptibles d'avoir un complément direct, et que, dès-lors, il y avait exclusion absolue pour les autres verbes, et surtout pour le verbe *être*, dont la principale fonction est d'exprimer l'affirmation et de lier l'attribut au sujet; cependant deux professeurs,

Bacheliers ès-lettres, dans un ouvrage qui a pour titre, *Nouvelle Analyse grammaticale*, prétendent que tous les noms et les adjectifs qui suivent immédiatement le verbe *être*, sont les complémens de ce verbe.

D'après ce principe nouveau, je me demande quel sera le moyen de distinguer le complément d'avec l'attribut, ou plutôt que deviendra ce dernier? J'ai recours à vous, Monsieur, pour dissiper l'incertitude que cette innovation, qui m'était inconnue, a fait naître dans mon esprit, et vous prie d'être persuadé d'avance de toute ma gratitude.

Je suis, etc. MARTIN, *Avocat.*

RÉPONSE.

Voyons d'abord ce qu'on entend par complément. Si je dis : DIEU EST, JE SUIS, et que ces mots signifient DIEU EXISTE, *j'*EXISTE, les deux sens sont complets, et le verbe *être* n'attend pas de *complément*. Mais, au contraire, si ces mots ne sont que des commencemens d'énonciation, cette énonciation doit être complétée, et le mot qui la complètera sera appelé *complément*.

Or, dans DIEU EST ÉTERNEL, JE SUIS PROFESSEUR, éternel et professeur complètent évidemment les énonciations commencées : DIEU EST et JE SUIS.

Il faut donc conclure de là que *éternel* et *professeur* sont des complémens.

Mais éternel et professeur, que nous reconnaissons être des complémens, ont aussi la propriété d'attribuer, d'imprimer une modification aux mots DIEU et JE, et cette propriété attributive réclame, pour les complé-

mens *éternel* et *professeur*, la dénomination d'attributs.

Un même mot peut donc être à la fois *complément* et *attribut ?*

Ce principe incontestable pourrait cependant, comme M. Martin le fait judicieusement remarquer, jeter quelque confusion dans l'analyse ; on évite cet inconvénient en réduisant les deux dénominations à une seule, et en appelant *complément attributif* le mot qui est à la fois complément et attribut. Ainsi plus d'équivoque entre ce nouveau complément et le complément des verbes, appelés communément actifs ou transitifs.

Remarquons, en passant, que le complément attributif modifie le sujet, tandis que le complément direct est lui-même modifié par le verbe.

EXEMPLES : DIEU EST ÉTERNEL, le complément attributif *éternel* modifie le sujet (Dieu.).

DIEU CRÉA LE MONDE, le complément direct *monde* est modifié par le verbe (créa).

Je crois, Monsieur, avoir répondu suffisamment à l'intéressante question que vous nous avez adressée. Puisse ma réponse dissiper vos doutes, et vous engager à nous présenter de nouvelles réflexions sur une matière que vous paraissez bien posséder !

Je suis, etc. POMPÉE.

DÉCISION

De la Société grammaticale.

Après de longs débats, la Société a reconnu que *les verbes* sont des espèces d'*adjectifs*. Nous publierons les principaux discours qui ont été prononcés en cette occasion, si nos abonnés nous témoignent le désir de les connaître.

Suite de la Discussion sur les vices de notre Langue écrite.

RÉFUTATION

De la dernière Lettre de M. BESCHER.

La raison approuve-t-elle ou condamne-t-elle l'emploi des lettres qui ne se prononcent pas ? tel est l'état de la question.

Les grammairiens, se divisent en *obscurans* (1) et en amis de la vérité. La question qui nous occupe en est la preuve. Restaut, Lévizac, le prote de Poitiers, et tous les autres routiniers de la même classe, se prononcent unanimement pour la négative ; mais si nous interrogeons les du Marsais et les Dalembert, les Ramus et les Duclos, les Domergue et les Wailly, etc., ces illustres fondateurs de la philosophie grammaticale, répondront tous ensemble : *Oui, la raison approuve la suppression des lettres qui ne se prononcent pas ; la raison fait plus encore : elle demande hautement cette suppression salutaire, et tant qu'on ne sera pas parvenu à l'arracher à la routine, elle doit persister à la réclamer avec force.*

Écoutons du Marsais :

« L'orthographe

» Est L'ART ingénieux de *peindre la parole.*

« Mille raisons d'intérêt et de commodité, engagè-

(1) *Obscurans*, écrivains qui veulent éteindre le flambeau de la philosophie. BOISTE.

rent autrefois les hommes à chercher un moyen pour communiquer leurs pensées aux absens, pour se les rappeler à eux-mêmes, et pour les transmettre à la postérité. Ils inventèrent d'abord des hiéroglyphes, c'est-à-dire des signes ou symboles qui n'étaient destinés qu'à faire entendre le fond de la pensée, à peu près comme le chou pendu à une porte indique que c'est là qu'on vend du vin. Enfin, après bien des recherches, ils eurent le bonheur de trouver ces petites figures qu'on nomme LETTRES, DONT CHACUNE EST DESTINÉE A ÊTRE LE SIGNE DE QUELQU'UN DES SONS PARTICULIERS qui entrent dans la composition des mots.

» L'ÉCRITURE N'A DONC ÉTÉ INVENTÉE QUE POUR INDIQUER LA PRONONCIATION.

» L'orthographe a d'abord été liée dans les livres au gré des premiers inventeurs : chaque signe ne signifiait d'abord que le son pour lequel il avait été inventé, le signe *a* marquait le son A, le signe *e* le son É, etc. C'est ce que nous voyons encore aujourd'hui dans la Langue grecque, dans la Latine et même dans l'Italienne et l'Espagnole.

» Parmi nous, nos yeux s'accoutument, dès l'enfance, à la manière dont nos pères écrivaient un mot, conformément à leur manière de le prononcer ; de sorte que, quand la prononciation est venue à changer, les yeux, accoutumés à la manière d'écrire de nos pères, SE SONT OPPOSÉS AU CONCERT QUE LA RAISON AURAIT VOULU INTRODUIRE ENTRE LA PRONONCIATION ET L'ORTHOGRAPHE, SELON LA PREMIÈRE DESTINATION DES CARACTÈRES. Ainsi, il y a eu parmi nous la langue qui parle à l'oreille, *et qui seule est la véritable langue*, et il y a eu la manière de la représenter aux yeux, non telle que nous l'articulons, mais telle que nos pères la prononçaient; en sorte que

nous avons à reconnaître un moderne sous un habillement antique. Nous fesons alors une double faute, celle d'écrire un mot autrement que nous ne le prononçons, et celle de le prononcer autrement qu'il n'est écrit.

» En grec le κ *cappa* est toujours cappa, le σ sigma toujours sigma ; de sorte que si la prononciation du mot vient à changer, ou par construction, ou par la forme de la conjugaison, ou par la raison de quelque dialecte, l'orthographe de ce mot se conforme au nouveau son qu'on lui donne. On n'a égard, en grec, qu'à la manière de prononcer les mots, et non à la source d'où ils viennent, quand elle n'influe en rien sur la PRONONCIATION, QUI EST LE SEUL BUT DE L'ORTHOGRAPHE. ELLE NE DOIT QUE PEINDRE LA PAROLE QUI EST SON ORIGINAL ; ELLE NE DOIT POINT EN DOUBLER LES TRAITS NI LUI EN DONNER QU'IL N'A PAS, NI S'OBSTINER A LE PEINDRE A PRÉSENT, TEL QU'IL ÉTAIT IL Y A PLUSIEURS SIÈCLES. »

« Rectifions, rectifions les abus qui se sont intro-
» duits dans notre orthographe ; elle deviendra plus fa-
» cile, la prononciation sera plus aisée à apprendre, et
» nous ferons cesser les plaintes de ceux qui trouvent
» tant de contrariétés entre notre langue écrite et notre
» langue parlée. »

Cet exposé lumineux nous montre : 1°. l'origine de la langue écrite ; 2°. la sage philosophie qui a présidé à sa formation ; 3°. les causes qui en ont altéré la pureté native ; 4°. la nécessité de lui rendre cette pureté.

La nécessité de lui rendre cette pureté ! quelle tâche à remplir ! Ici un seul caractère, qui devrait toujours peindre le même son, représente tour-à-tour plusieurs sons différens. Là, au contraire, plusieurs caractères différens, faits pour peindre plusieurs sons différens, re-

présentent un son unique. Ailleurs des caractères, muets pour le son, déposent même contre l'étymologie, et semblent n'avoir été conservés dans les mots que pour humilier le savant qui entreprend en vain d'en motiver l'emploi; ou pour égarer l'étranger, qui ne conçoit pas comment des signes de sons peuvent ne pas représenter des sons ; ou enfin pour faire le désespoir de tous les malheureux condamnés à apprendre la plus bizarre des orthographes. Partout ce sont des difficultés, des contradictions et des absurdités : voilà le déplorable état de notre langue écrite, et les obstacles qu'il faut vaincre pour la rendre à sa pureté primitive.

Grammairiens supérieurs aux préjugés vulgaires ! vous seuls pouvez triompher de ces obstacles. A la voix du célèbre du Marsais, à celles des Ramus, des Dalembert et des Duclos, soulevez-vous contre les abus corrupteurs de notre orthographe ; attaquez le barbare usage qui les a consacrés; arrachez à ce tyran, qui ne règne que par votre silence, le sceptre désorganisateur qu'il promène sur les langues, et n'abandonnez vos armes victorieuses qu'après avoir rendu à l'écriture toute la pureté qu'on lui a ravie. Alors vous aurez bien mérité de la philosophie, et la postérité reconnaissante inscrira vos noms à côté de ceux des grands maîtres dont vous aurez continué l'ouvrage.

Déjà deux de nos contemporains ont marqué leur place dans ces fastes glorieux : Domergue, avec sa *prononciation notée*, et Wailly, avec *son orthographe des dames*

Réchauffons notre zèle par la lecture de ce beau passage de Domergue :

« Les difficultés de la prononciation, dit-il, naissent évidemment de *l'absurdité de notre orthographe*. Des signes de sons qui ne signalent aucun son, les mêmes si-

gnes exprimant des sons divers, des signes composés indiquant des sons simples : tel est notre système orthographique, tel est le chemin trompeur où s'égare l'étranger dans l'émission des sons de notre langue.

» Ces obstacles sont de nature à être levés, l'orthographe d'une langue est faite pour réfléchir les sons : elle est une glace fidèle lorsque les écrivains d'une nation se sont abandonnés à la nature; infidèle, lorsque éblouis par le faux éclat d'un savoir déplacé, détournant les signes de leur véritable institution, ils ont modelé l'écriture de la langue dérivée sur la prononciation de la langue primitive.

» LE RETOUR AUX BONS PRINCIPES EST DÉSIRÉ PAR TOUS LES BONS ESPRITS.

» Osons proclamer la réforme de notre orthographe ; et *le mensonge abécédaire, qui prépare à tous les mensonges*, ne déformera plus les jeunes esprits; et l'immense famille, gouvernée par un même chef, parlera partout le même langage ; et les monumens immortels du génie et du goût de nos écrivains, se présenteront d'eux-mêmes à l'étranger reconnaissant; et la langue de Pascal et de Racine *sera la langue universelle*, parce que l'accès en sera devenu facile. »

Wailly n'est ni moins pressant, ni moins judicieux que Domergue. Nous le citerons à son tour, quand l'occasion s'en présentera.

Grammairiens esclaves de la routine, osez lire et méditer les méthaphisiciens profonds que vous venez d'entendre; abreuvez-vous long-tems à ces sources de la vraie philosophie, et vous sentirez naître en vous une force inconnue qui brisera vos chaînes. Honteux d'avoir été captifs, fiers d'être devenus libres, vous n'en prendrez qu'un plus noble essor, et vous parviendrez peut-

être aussi à effeuiller la couronne destinée au génie. Cet honneur vous est offert, M. Bescher; foulez aux pieds les faux préjugés qui vous égarent; relisez avec une impartiale attention les doctrines qu'un jugement trop précipité vous a fait méconnaître; approfondissez ces doctrines comme vous avez approfondi celles des participes; et, je le prédis avec confiance, vous vous rallierez glorieusement sous les drapeaux des du Marsais, des Condillac et des Duclos, pour combattre les erreurs que vous défendez aujourd'hui.

Je vais tâcher d'accélérer le retour de M. Bescher aux bons principes, en lui fesant connaître la nullité de toutes les objections renfermées dans sa dernière lettre.

Première Objection, page 276.

Vous avez dit d'excellentes choses; mais ne vous seriez-vous pas laissé entraîner *par ce désir de perfectibilité si naturel aux jeunes gens*, qui ne considèrent que le but, et qui pensent que tout obstacle doit disparaître devant la pureté de leurs vues.

Quel est le désir de perfectibilité dont parle M. Bescher? C'est le désir que j'ai hautement exprimé, de voir disparaître un jour les vices de notre orthographe; *c'est le vœu de tous les bons esprits* (1); c'est l'étincelle, partie du génie de Ramus, qui, après avoir enflammé du Marsais, Dalembert et Duclos, est venue fournir de si brillantes inspirations à Domergue et à Wailly. Ainsi le reproche doucereux que M. Bescher semble adresser exclusivement à ma jeunesse (2), est un éloge trop

(1) Paroles de Domergue, voyez la page précédente, ligne 13.

(2) Jeunesse de trente ans! A vingt-deux ans j'avais déjà fondé un établissement de 120 élèves, que j'ai donné à un de mes frères; à vingt-cinq ans j'en ai fondé un autre de 300 élèves que j'ai légué

flatteur pour moi, et que je renvoie aux philosophes créateurs qui seuls l'ont mérité. En effet, je suis arrivé longtems après eux, j'ai vu briller dans le passé le phare qu'ils ont allumé, et j'ai dit à mes contemporains, distraits par des recherches d'une autre nature : *Contemplez avec moi la lumière qui vient de frapper mes regards !* Voilà tout mon ouvrage, tout mon mérite. Humble admirateur de cette lumière, m'appartient-il de partager les hommages dus à ceux qui l'ont créée !

Seconde Objection, page 276, *ligne* 22.

Une suppression complète des lettres que vous appelez nulles ne *s'improvise* pas.

Sans doute elle ne s'improvise pas, et c'est encore mon expérience qui m'a convaincu de cette vérité pénible; aussi, ai-je dit, page 181 de ce journal : *Oui, il conviendrait de supprimer les lettres nulles : voilà le langage de la raison et le mien; mais il y a une autorité plus puissante que la raison qui s'oppose à ce que j'adopte DANS CE MOMENT, l'orthographe simple et facile qui vient d'être indiquée* (1); *cette autorité, c'est l'usage.*

à mon frère puîné, qui continue de le maintenir dans un état florissant. Voici ce que le Journal de Saône-et-Loire du 7 juillet dernier dit à ce sujet : « *M. Marle, notre compatriote, fonda ici* (Mâcon) *en* 1821, *un bel établissement. Sa moralité, ses principes religieux, et L'EXCELLENTE MÉTHODE qu'il professa, lui donnèrent* 300 *élèves. Léguant bientôt à son frère la maison d'éducation qu'il avait formée, il alla développer sur un plus grand théâtre les vastes projets qu'il avait depuis long-tems conçus.* » Je rougis d'avoir à citer mes succès; mais il faut bien que je prouve à M. Bescher que mes doctrines, toujours fondées sur l'expérience et jamais sur de vaines théories, ont déjà porté leurs fruits.

(1) Il s'agit de l'orthographe dépouillée des lettres nulles.

Je suis donc bien loin d'*improviser* la réforme, puisque je ne l'adopte même pas encore pour moi.

Alors, que voulez-vous faire? me dira-t-on; quelle sera votre règle de conduite pour l'avenir? Ce que je veux faire, le voici, et c'est de même à la page 181 que vous le trouverez : *Je respecte l'usage toutes les fois qu'il est d'accord avec la raison, et j'obéis à l'usage toutes les fois qu'il est contraire à la raison et plus fort qu'elle. Faites bien attention, lecteurs, que, dans ce dernier cas, si j'obéis, parce que je suis le plus faible, je me réserve le droit d'élever perpétuellement la voix contre le tyran qui m'opprime. Ainsi, par exemple, j'écris tous les jours : SAONE, OIGNON, FAON, SIROP, AULX, etc.; mais il n'y a rien au monde qui puisse m'empêcher de dire que cette orthographe est absurde, et aussitôt que je verrai le public disposé à l'abandonner, comme il a abandonné celle de CRUD, NUD, CHOYX, POULMON, POULSER, TÉMOING, etc., je serai un des premiers à adopter et à propager cette utile réforme.*

Telle est mon invariable profession de foi; elle est le fruit de la profonde étude que j'ai faite des révolutions qu'a subies notre langue depuis son origine.

Mais ai-je dit qu'il faut *improviser* la réforme; est-ce que je n'assure pas positivement, au contraire, qu'*avant de l'adopter et de la propager, j'attendrai que le public soit disposé à abandonner l'ancienne orthographe*? N'ai-je pas déclaré aussi, page 275, qu'il faut avant tout s'attacher à *mettre à nu et à populariser les vérités importantes qui font l'objet de nos débats*?

Il faut donc avouer ici que bien loin de vouloir *improviser* la réforme, j'ai toujours dit et toujours pensé qu'elle ne peut s'opérer que lentement; d'où il résulte que la deuxième objection de M. Bescher, porte à

faux comme la première, et ne peut pas m'atteindre; manquant d'objet, elle tombe d'elle-même et s'évanouit.

TroisièmeObjection, page 277.

Notre langue (écrite) est restée pure; et le Traité des Tropes de du Marsais, et la Prosodie de Wailly, et les ouvrages de Domergue s'impriment aujourd'hui avec les signes ordinaires de la typographie.

Il y a ici trois erreurs :

1°. Dans les réimpressions des Tropes de du Marsais, on a religieusement conservé l'orthographe de ce grammairien; 2°. la Prosodie de Wailly n'a jamais été imprimée avec d'autres signes qu'avec les signes ordinaires de la typographie; 3°. de tous les ouvrages de Domergue, il n'y a que la Prononciation notée qui ait été imprimée avec des caractères nouveaux, et elle n'a jamais été imprimée autrement.

Ainsi l'argumentation de M. Bescher, manquant de vérité, ne peut se soutenir et tombe d'elle-même comme les deux objections précédentes.

D'ailleurs, citer les efforts qui ont été faits pour réformer notre orthographe, n'est-ce pas prouver qu'elle a été reconnue vicieuse, et qu'alors j'ai raison de me prononcer contre elle? c'est me fournir des armes bien plutôt que de me combattre.

Quatrième Objection, page 277.

La première syllabe de FE*sant*, FE*sons*, FE*sait*, se prononce comme dans FE*rai*: pourquoi écrire FAI*sant*, FAI*sons*, etc.?

Je m'empresse de donner ici mon adhésion au sentiment de M. Bescher: oui, il faut écrire FESONS, FESANT, etc.; c'est ce que je fais constamment, ainsi qu'on peut le voir en relisant les articles qui portent ma signature, et notamment la page 7 de l'introduction du Journal. Si

M. Bescher a trouvé FAISAIT à la page 183, c'est une faute que je désavoue, parce qu'elle est l'ouvrage de mon prote qui, en sa qualité de partisan de l'ancienne routine, est accoutumé à écrire la première syllabe de ce mot par AI, comme il a aussi écrit quelquefois, à mon insçu, la dernière de *mouvemens, enfans*, etc., avec un *t*. Ainsi, c'est précisément à un homme qui suit le système de M. Bescher que je dois les erreurs que M. Bescher m'impute. Les raisonnemens qui concernent le *T*, n'étant qu'un détail de la question *sur les vices de notre langue écrite*, ne seront réfutés que dans le prochain numéro. Je passe à la

Cinquième Objection sur cette grande question, page 279.

Quelques exceptions à part, qui se réduisent à peu de chose, partout, dans notre langue, l'influence du Latin se fait sentir.

Est-ce bien là le moyen de détruire la masse accablante de faits que j'ai présentés (voy. page 174, 175) ? M. Bescher ne nie pas un de ces faits, et, à l'exemple de tout grammairien qui n'a rien de solide à opposer à une vérité qu'il nie, il se borne à dire vaguement : *quelques exceptions à part, qui se réduisent à peu de chose* ! A-t-il donc oublié que j'ai en main dix mille faits accusateurs de l'influence du Latin sur notre orthographe ? Peut-on les appeler négligemment *quelques exceptions à part* ? Ce sont ces dix mille faits qu'il fallait démentir ; M. Bescher n'a pas eu le courage de le faire, et je l'en félicite, car je travaille à un ouvrage qui ne tardera pas à paraître, où toutes ces preuves seront rassemblées.

Sixième Objection, page 280.

Notre langue a marché rapidement vers le point de perfection qu'elle a atteint. Malherbe commença la réforme ; les bons esprits

achevèrent l'ouvrage. Nous avions alors peu de chose à perdre : à la vérité Montaigne et Amyot ont vieilli ; mais le sacrifice était nécessaire. Aujourd'hui il n'en est plus de même ; notre littérature fait toute notre gloire ; c'est par elle que nous exerçons cette domination pacifique, cette puissance inoffensive qui fait régner le nom français presque dans toutes les parties du globe.

A l'aspect de ces phrases, qui ne croirait que nous traitons une question de haute littérature? Cependant il ne s'agit que d'orthographe.

M. Bescher prend la réforme de Malherbe pour la réforme que je propose, c'est-à-dire pour la suppression des lettres que l'on ne prononce pas ; tâchons de le détromper.

Malherbe a corrigé ce style gothique :

La tourmente est plus dangereuse qui empêche le navire de prendre port, que celle qui ne permet pas à celle-ci de surgir et de sortir du port. AMYOT.

A Dieu ne plaise, dit quelqu'un en Platon, que philosopher ce soit apprendre plusieurs choses et traiter les arts.

MONTAIGNE.

Pisistrate, averti que quelques-uns des siens amis, s'étant rebellés contre lui, avaient occupé le château de Phyle, s'en alla devers eux portant lui-même sur son cou un fardeau de son lit et de ses hardes. Ils lui demandèrent que c'était qu'il voulait. Je viens, dit-il, expressément en intention de persuader vous de retourner avec moi, ou bien de demeurer avec vous, et pour ce tant ai-je apporté mes hardes quant à moi. AMYOT.

Ceux qui ont été bien frottés en quelque estour (1) de guerre, tous blessés encore et ensanglantés on les ramène bien lendemain à

(1) Combat.

la charge ; mais ceux qui ont conçu quelque bonne peur des ennemis, vous ne leur feriez pas seulement regarder en face.

MONTAIGNE.

Changer la construction de ces phrases, en bannir les expressions surannées, y répandre plus de clarté et plus de grâce, enfin les dépouiller de tout ce qu'elles ont de barbare pour les rendre françaises : voilà l'ouvrage commencé par Malherbe, et les causes qui ont fait vieillir Amyot et Montaigne. Ainsi l'orthographe n'a rien de commun avec une semlable réforme. S'il fallait démontrer plus évidemment encore cette dernière vérité, je dirais que Malherbe, réformateur du style d'Amyot, orthographiait comme Amyot.

En voici la preuve :

Pren ta foudre, *Louys*, et va *comm'un lyon*,
Donner le dernier *covp* à la dernière *teste*
De la rébellion.

MALHERBE.

Ici, comme dans Amyot, *Prends* est écrit sans *d* et sans *s*; *Louis* l'est par un *y* surmonté de deux points, l'*e* de *Comme* est représenté par une apostrophe; l'*u* de *Coup* est changé en *v*; T*ête* renferme un *s* que nous remplaçons aujourd'hui par l'accent circonflexe.

Je dirai même, s'il faut continuer ma démonstration, que M. Bescher, qui a souvent la complaisance de me mettre à la main les armes qui doivent le frapper, a eu soin de m'apprendre (page 280), que les Didot, les Fain et les Crapelet ont corrigé l'orthographe des anciens auteurs, dans les belles réimpressions dont ils ont orné notre littérature : ce qui prouve de nouveau que si nous

lisons peu ces auteurs ainsi corrigés, ce n'est pas à cause de leur orthographe, mais c'est, et ce sera éternellement, à cause de la gothique construction de leurs phrases.

Examinons maintenant la seconde question, renfermée dans les phrases de M. Bescher.

La littérature moderne, dit-il, *fait toute notre gloire; c'est par elle*, etc.

Eh! qui soutient le contraire? Encore une fois, *la littérature* n'a rien à démêler avec la *suppression des lettres nulles*, seule question que nous ayons à traiter. De grâce, M. Bescher, veuillez ouvrir les yeux. Vainement vous bannirez des ouvrages de Corneille et de Racine les lettres que l'on ne prononce pas, il vous restera toujours le sublime Corneille et l'admirable Racine, *moins* les difficultés de la lecture et *moins* les absurdes contradictions de notre orthographe.

Que le langage d'Horace, sur lequel je tombe au hasard en ouvrant Corneille, soit peint par ces lettres, dont plusieurs sont inutiles :

Le sor*t* qui de l'*h*on*n*eur nous ouvre la barrière,
Of*f*re à notre constance une illustre matière.
Il épuise sa force à former un mal*h*eur,
Pour mieu*x* se mesurer avec notre valeur.

ou seulement par celles-ci :

Le sor qui de l'oneur nous ouvre la barière,
Ofre à notre constance une illustre matière.
Il épuise sa force à former un maleur,
Pour mieu se mesurer avec notre valeur.

Vous avez toujours le même langage, il est impossible de trouver la moindre différence dans les pensées. Cela est si clair, que tout le monde le savait avant que je l'eusse démontré. Je suis même confus de descendre à

des détails si évidens par eux-mêmes; mais je dois suivre M. Bescher dans tous ses raisonnemens et éclairer tous ses doutes pour parvenir à le convaincre enfin que la suppression des lettres nulles, bien loin d'altérer nos chefs-d'œuvre littéraires, ne peut qu'en rendre *l'accès plus facile, et faire de notre langue la Langue universelle* (1).

Septième Objection, page 281.

La science grammaticale n'est pas ailleurs que dans l'emploi des signes graphiques.

Quelle méprise! La clarté du discours, la propriété des termes, le mécanisme du langage, le vaste champ de la métaphisique ne seraient donc pas du domaine de la grammaire (2)! L'erreur est si grande que je ne m'attacherai pas à la faire ressortir davantage, bien persuadé qu'elle a frappé tous les esprits.

Huitième Objection, page 281.

Confondre sous les mêmes signes cette foule de mots homonymes, dont la différence de signification est toute dans leur orthographe, c'est vouloir faire de la plus belle des langues modernes une vraie cacophonie.

Cacophonie signifie sons de voix désagréables; M. Bescher a donc voulu dire que la suppression des lettres nulles produirait des sons de voix désagréables dans la plus belle des langues modernes. Assurément voilà une plaisante assertion! Comment voulez-vous, M. Bescher, que l'absence de lettres qui ne rendent aucun son puisse faire changer la prononciation des mots! Cela est-il possible? Autant vaudrait soutenir que la *voix tonnante* des muets ravit le sens de l'ouie à ceux qui les

(1) Paroles de Domergue, page 317.

(2) Paroles que l'on retrouve dans ma première dissertation.

approchent. Quelques exemples prouveront que cette méprise n'est pas moins forte que les six précédentes. Voici les mots *banc*, *blanc*, *flanc*, *accord*, *bord*, *nord*, où nous trouvons un *c* et un *d* qui ne rendent aucun son ; eh bien ! supprimons ce c et ce d oiseux, il nous restera BAN, BLAN, *flan*, *accor*, *bor*, *nor*, que nous continuerons de prononcer BAN, BLAN, FLAN, ACCOR, BOR, NOR, comme si le c et le d n'en avaient pas été détachés. Il est donc démontré que la suppression des lettres nulles est aussi incapable d'altérer la prononciation, et par conséquent de produire des *cacophonies* que d'affaiblir les pensées du grand Corneille. Si M. Bescher, au lieu d'employer le mot cacophonie, avait dit : *C'est vouloir faire, de la plus belle des langues modernes, une langue* (1) *remplie d'équivoques*, son objection aurait eu de la force ; j'avoue même que, présentée ainsi, elle est la seule que l'on puisse raisonnablement opposer à ma doctrine ; mais il faut la considérer ici comme un trait déjà brisé dont mon adversaire n'a pas pu se servir, car je me la suis faite moi-même dans ma première dissertation, et je crois y avoir répondu victorieusement (page 172 et 173). D'ailleurs, j'aurai à l'examiner une troisième fois dans la lettre de M. Rouget-Beaumont, où elle reparaît sous une nouvelle forme.

Dernière Objection, page 281.

La tachygraphie est un procédé d'abréviation fort utile pour saisir un discours oral ; mais il faut le traduire ensuite en langue vulgaire.

Là, M. Bescher entre dans un pays qu'il n'a jamais exploré, et s'égare dès le premier pas. Pourquoi parle-t-il des langues tachygraphiques puisqu'il ne les

(1) Langue écrite.

a point étudiées ; il prend la *tachygraphie* pour la *sténographie*.

Qu'il interroge un dictionnaire, et il apprendra que c'est la sténographie qui est l'*art d'écrire par abréviations*, et non la tachygraphie. Dans la sténographie, on supprime non-seulement des syllabes entières, mais quelquefois la moitié et souvent les deux tiers d'un mot.

Qu'il se livre à l'étude de la tachygraphie, et il reconnaîtra qu'avec cette langue admirable on peint fidèlement tous les sons ; c'est là que *les traits ne sont jamais ni doublés, ni faux, ni insuffisans* (1). La langue de Talma, comme celle de Mars, n'ont pas de son, pas de voix, pas d'accent qui ne puisse être exactement représenté par la tachygraphie.

Quant à la traduction en langue vulgaire, c'est encore une erreur : je n'ai jamais eu besoin de traduire ma tachygraphie pour pouvoir la lire, et tous ceux qui connaissent bien cet art n'en ont pas plus besoin que moi.

RÉSUMÉ.

J'ai passé en revue toutes les objections de M. Bescher, elles étaient erronées ou elles portaient à faux. Je crois avoir détruit les unes et les autres ; d'où il résulte que *les doctrines développées dans ma première dissertation n'ont reçu aucune atteinte*. D'ailleurs M. Bescher n'a pas *touché aux fondemens de ces doctrines* ; il s'est borné à attaquer de vains accessoires, ou à exercer sa plume élégante et légère sur des sujets étrangers à la question ; tels sont *le triomphe de notre littérature sur les littératures modernes, et l'heureuse réforme commencée par Malherbe*, et si glorieusement achevée par Racine.

---

(1) Vœu exprimé par du Marsais, voyez page 345.

Accoutumé à ne jamais rien avancer sans en fournir aussitôt la preuve, je vais citer *les principes fondamentaux de mes doctrines que M. Bescher n'a pas contestés*:

1°. Il ne conteste pas ce premier principe, qui est mon point de départ et la base de tous les autres : *Une langue écrite est la peinture de la parole par des caractères conventionnels* (page 171);

2°. Ni celui-ci, qui est la conséquence nécessaire du précédent : *Puisqu'une langue écrite est la peinture de la parole par des caractères conventionnels, il est évident que la première qualité de cette langue doit être la fidélité de la peinture, comme la première qualité d'un portrait est sa parfaite ressemblance avec l'original* (page 171);

3°. Ni cette déduction : *Mais pour qu'une langue écrite puisse être toujours l'image fidèle de la parole, il faut qu'elle réunisse autant de caractères graphiques différens qu'il y a de sons différens dans la langue parlée, et que chacun de ses caractères, loin d'avoir des valeurs diverses et souvent contradictoires, soit au contraire toujours le signe du même son* (page 172);

4°. Ni cette conclusion : *D'où il résulte que notre langue écrite est extrêmement vicieuse; car non-seulement il est très-rare qu'un caractère y soit toujours le signe du même son; mais, par la plus déplorable bizarrerie, le même son y est à chaque instant représenté par un grand nombre de caractères différens* (page 172);

5°. Ni les *exemples qui suivent cette conclusion* (p. 172).

Toute ma doctrine est là; en disant que les bases en sont restées intactes, je n'ai pas assez dit.

M. Bescher a même gardé le silence sur ces vérités importantes :

1°. *Les lettres conservées dans les mots par raison de famille, sont une source d'erreurs* (page 176);

2°. *La rigoureuse application de ce principe nous replongerait dans le chaos orthographique du 16e siècle* (page 174);

3°. *Les difficultés de notre absurde orthographe sont presque insurmontables pour les étrangers qui étudient la Langue française, et elles font verser bien des larmes aux enfans condamnés à les vaincre*, etc., etc., etc.

CONCLUSION.

Puisque M. Bescher n'a pas attaqué les cinq principes fondamentaux de ma doctrine ;

puisqu'il a gardé le silence sur les trois principes précédens ;

puisque les objections qu'il m'a faites sur d'autres principes ont été réfutées et radicalement détruites ;

il est évident que l'édifice élevé par ma première dissertation reste debout ; vainqueur de tous les efforts faits pour le renverser, il est plus solide et plus inattaquable que jamais.

MARLE aîné.

DEUXIÈME PARTIE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

QUATRIÈME LEÇON.

§ 3. CLASSIFICATION ET DÉFINITIONS.

SUBDIVISION DU PRONOM.

Division des pronoms en *subjectifs* et en *complétifs*. Pronom *explétif*. Subdivision des pronoms en *conjonctifs* et en *démonstratifs*. Si l'on peut admettre des pronoms *personnels* et des *relatifs*. Pronoms *indéfinis*, qu'il convient mieux d'appeler *substantifs indéterminés*.

195. Dans JE LE *vois*, le pronom JE est *sujet* du verbe *vois*, et le pronom LE en est le *complément* ou le *régime*. Tout pronom est de même *sujet* ou *complément*, d'où deux classes générales de pronoms : les SUBJECTIFS et les COMPLÉTIFS (1).

196. Le *pronom subjectif* est celui qui est sujet d'une proposition exprimée ou sous-entendue (17), comme dans : JE *vois*, TU *parles*, IL *parle mieux que* MOI, ELLE *est plus riche que* LUI, etc.

197. Le *pronom complétif* est celui qui complète un verbe, une proposition, et quelquefois un substantif, comme dans : *Dieu* NOUS *voit, il est toujours avec* NOUS. *Dieu*, DONT *la puissance est infinie, a tout créé par sa seule parole.*

198. Le pronom subjectif et le complétif ont quelquefois la même forme :

1° NOUS *invoquons le Seigneur, et il* NOUS *écoute favorablement.*

VOUS *me demandez ce que je ne puis* VOUS *accorder.*

ELLE *croit que tout est fait pour* ELLE.

2°. *Il est plus riche que* MOI. *Il n'aime que* MOI.

Je l'aime plus que TOI. (Cette phrase, qui est équivoque, présente les deux cas.)

Je suis aussi heureux que LUI. *C'est pour* LUI.

*Nous sommes autant qu'*EUX. *Nous allons avec* EUX.

199. Dans *je* L'*aime* et *je* LUI *obéis*, les verbes *aime* et *obéis* ont chacun un pronom pour complément, un *pro-*

(1) Si ces dénominations effarouchent, on dira simplement *pronom sujet* et *pronom régime*, ce qui au fond est la même chose : la division n'en est pas moins juste.

nom complétif, *l'* et *lui ;* le premier est appelé *direct*, et le second *indirect*.

A l'article du verbe nous reviendrons sur ces compléments.

200. Dans les phrases suivantes et leurs analogues : Moi, *je* ne le ferai jamais ; toi, je *te* chasserai ; je les instruis, *lui* et *son frère*, etc ; les pronoms moi, toi, les sont appelés *explétifs*, c'est-à-dire *surabondants*. Dans ce cas, ils rendent l'expression plus énergique.

201. Je pourrais m'arrêter à cette division des pronoms ; mais, pour satisfaire tout le monde, si toutefois cela est possible, je vais indiquer quelques subdivisions données par de bons grammairiens.

Le temps { qui est perdu / que nous avons perdu / dont je parle } ne reviendra jamais.

Dans ces phrases, les pronoms *qui, que, dont*, servant à la jonction de deux propositions, sont nommés *pronoms conjonctifs ;* qui y est *subjectif*, et que, dont, y sont *complétifs*.

202. Les pronoms conjonctifs sont :

Qui. Le temps *qui* fuit.
Que. Le temps *qu'*on perd.
Dont. Le temps *dont* je parle.
dont la perte est irréparable.
Où. Le temps *où* je parle (1).
Quoi. Ce à *quoi* l'avare songe le moins, c'est à secourir les pauvres.

---

(1) *Où* est généralement considéré comme adverbe dans : *où* allez-vous ? *où* êtes-vous ?

LEQUEL, Le banc sur *lequel* je monte est solide.
LAQUELLE, etc. .....
AUQUEL, Le travail *auquel* je me livre est fatigant.
A LAQUELLE, etc. .....
DUQUEL, Le livre *duquel* je fais le plus de cas est
DE LAQUELLE, etc. ..... [l'Évangile.

203. Les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, etc., ne sont pas toujours en relation avec un mot précédent : *Qui* frappe ? *Qui* aimez-vous ? *Qu'*aimez-vous ? *Quoi* de plus estimable que la vertu ! Ces pronoms n'en sont pas moins conjonctifs ; il y a presque toujours ellipse d'une proposition

204. On peut encore admettre avec quelques grammairiens des *pronoms démonstratifs*, tels que CE, comme dans : C'est lui, CE me semble, CECI, CELA, CELUI, CELLE, CEUX, CELLES.

205. Les mots *on*, *quiconque*, *autrui*, *chacun*, *personne*, *rien*, sont nommés *pronoms indéfinis* par les uns, et *substantifs indéterminés* par les autres ; je préfère cette dernière dénomination.

206. Il y a des *expressions pronominales*, telles que *l'un*, *l'autre*, *le mien*, *le tien*, *celui-ci*, *celle-là*, etc.

Si l'on admet des pronoms indéterminés, les expressions *quelqu'un*, *quoi que ce soit*, *qui que ce soit* sont aussi pronominales.

207. Quant à la subdivision des pronoms en *personnels* et en *relatifs*, je la rejette absolument, parce qu'elle est fausse : on ne peut pas donner à une espèce une dénomination qui convient à tout le genre ; or, tout pronom est essentiellement *personnel* et *relatif*, c'est-à-dire que sa fonction est d'exprimer une *personne grammaticale* (109), et d'être en *relation* avec un substantif; donc on ne peut raisonnablement admettre ni *pronoms personnels* ni *pronoms relatifs*.

D'après l'idée même que nous nous fesons du *pronom*, les mots *personnel* et *relatif*, ajoutés à cette partie du discours, présenteraient un pléonasme.

208. La distinction des pronoms en *interrogatifs* et en *exclamatifs* ne peut être utile que dans les langues où ces mots ont des formes particulières, comme en *latin* et en *anglais*.

TABLEAU DES PRONOMS.

SUBJECTIFS

	Singulier.	Pluriel.
1re pers.	*je, moi,*	*nous.*
2e pers.	*tu, toi,*	*vous.*
3e pers. masc.	*il, lui,*	*ils, eux.*
3e pers. fém.	*elle,*	*elles.*

COMPLÉTIFS

	Singulier.	Pluriel.
1re pers.	*me, moi,*	*nous.*
2e pers.	*te, toi,*	*vous.*
3e pers. masc.	*le, lui,*	*se, soi, eux,*
3e pers. fém.	*la, elle,*	*se, soi, elles,*
	en, y,	*les, leur, se.*

CONJONCTIFS.

SUBJECTIFS

QUI, de tout nombre et de toute personne.

	Singulier.	Pluriel.
Masc.	*lequel.*	*lesquels.*
Fém.	*laquelle.*	*lesquelles.*

COMPLÉTIFS

Qui, que, dont, où, de tout nombre et de toute pers.

	Singulier.	Pluriel.
Masc.	*lequel.*	*lesquels.*
	duquel.	*desquels.*
	auquel	*auxquels.*
Fém.	*laquelle.*	*lesquelles.*
	de——	*desquelles.*
	à ——	*auxquelles.*

DÉMONSTRATIFS.

Singulier.	Pluriel.
Ce, ceci, cela.	
Celui, celle.	*Ceux, celles.*

EXPRESSIONS PRONOMINALES.

Masc. *L'un, l'autre, les uns, les autres, celui-ci, celui-là* etc.
Fém. *L'une, l'autre, les unes, les autres, celles-ci, celles-là,* etc.
Le mien, la mienne, les miens, les miennes.
Le tien, etc., *le sien,* etc., *le nôtre,* etc., *levôtre,* etc., *le leur, la leur,* etc.

RÉSUMÉ.

Tout pronom est *sujet* d'un verbe ou *complément* de ce verbe ou d'une préposition, d'où l'on divise les pronoms en deux classes générales, les *subjectifs* et les *complétifs*.

Le pronom *subjectif* s'appelle ordinairement pronom *sujet*, et le *complétif* pronom *régime* ou *complément*.

Le pronom régime est *direct* comme dans je *l'*aime, et *indirect* comme dans je *lui* obéis.

Le pronom soit *sujet*, soit *complément*, est quelquefois *explétif*, c'est-à-dire surabondant, comme dans : *moi, je* n'en sais rien ; je *les* connais, *lui* et son frère : dans ce cas, il rend l'expression plus énergique.

Le pronom est dit *conjonctif* dans : *le temps* QUI *est passé ne reviendra jamais*, parce qu'il sert de *jonction* entre deux propositions.

Les pronoms conjonctifs sont *qui, que, dont, où, quoi, auquel* et *duquel*, etc.

On admet aussi des *pronoms démonstratifs*, tels que *ce, cela, ceci, celui, celle*, etc.

Les uns classent dans les pronoms les mots *on, quiconque, autrui, personne, rien*, qu'ils appellent alors *indé-*

finis, et d'autres, avec plus de raison, considèrent ces mots comme des *substantifs indéfinis*.

On ne peut admettre raisonnablement ni des *pronoms personnels* ni des *pronoms relatifs*, parce que tout pronom est essentiellement *personnel* et *relatif*.

EXERCICE.

1. Dans *je le vois*, que sont les pronoms *je* et *le* relativement au verbe? (195)
2. Quelles sont les deux classes générales de pronoms? (195)
3. Quand un pronom est-il *subjectif*? (196)
4. Qu'est-ce qu'un pronom *complétif*? (197)
5. Les pronoms *subjectifs* ont-ils toujours une forme spéciale? (198)
6. Quelle division peut-on faire du pronom *complétif*? (199)
7. Qu'est-ce qu'un pronom *explétif*? donnez-en un exemple. (200)
8. Quand un pronom est-il *conjonctif*? (201)
9. Quels sont les pronoms *conjonctifs*? (202)
10. Le pronom *conjonctif* lie-t-il toujours deux propositions? (203)
11. Qu'est-ce qu'un pronom *démonstratif*? (204)
12. Quels sont les pronoms *démonstratifs*? (204)
13. Quels sont les mots que plusieurs grammairiens appellent *pronoms indéfinis*? (205)
14. Quels sont les *substantifs indéterminés*? (205)
15. Donnez une *expression pronominale*. (206)
16. Peut-on admettre des pronoms *relatifs*? des *personnels*? des *interrogatifs*? (207, 208)

TROISIÈME PARTIE.

DIDACTIQUE.

Suite de la méthode syllogistique de M. Marle.

NOMBRES.

RÉFLEXIONS QU'IL SUFFIT DE LIRE.

L'idée numérique attachée à la signification d'un mot s'appelle *le nombre* de ce mot. Dans :

Le SOLEIL est obscurci par les nuages,

l'idée numérique attachée à la signification du mot *soleil* est *l'unité :* voilà le nombre de ce mot.

Dans :

Les SOLEILS qui éclairent les systèmes voisins du nôtre ont reçu le nom d'étoiles ;

l'idée numérique attachée à la signification du mot *soleils* est la *pluralité* : voilà le nombre de ce mot.

Le nombre qui désigne l'unité est ce qu'on appelle *le singulier ;* SOLEIL est donc au singulier dans la première phrase.

Le nombre qui désigne la pluralité est ce qu'on appelle *le pluriel ;* SOLEILS est donc au pluriel dans la deuxième phrase.

MÉTHODE POUR ENSEIGNER LES PRINCIPES

Nombre des

PRINCIPES.	*EXEMPLES.*
I.	I.
Tout substantif qui n'exprime qu'une seule fois l'objet de sa signification, est au *singulier.*	Ce n'est pas quelquefois qu'une *muse* un peu fine, Sur un *mot* en passant ne joue et ne badine, Et d'un *sens* détourné n'abuse avec *succès* ; Mais fuyez sur ce *point* un ridieule *excès*. BOILEAU. *Attale*, ce grand *roi* dans la *pourpre* blanchi, Qui du *peuple* romain se nommait *l'affranchi*, Quand de toute *l'Asie* il se ferait *l'arbitre*, Eût encor moins prisé son *trône* que ce *titre*. CORNEILLE. *Albe*, mon cher *pays* et mon premier *amour*, Lorsqu'entre nous et toi je vois la *guerre* ouverte, Je crains notre *victoire* autant que notre *perte*. (*Idem.*) Il dit, et le *héros*, qui, jaloux de sa *gloire*, Craignait de partager l'*honneur* de la *victoire*, Sentit, en l'écoutant, une juste *douleur*. VOLTAIRE.

(1) Ici il ne suffit pas de lire, comme dans la page 367 : il faut les appliquer à tous les substantifs renfermés dans la seconde.

EXPOSÉS DANS LA PAGE PRÉCÉDENTE.

Substantifs (1).

APPLICATIONS.

I.

Tout substantif qui n'exprime qu'une seule fois l'objet de sa signification est au singulier;

OR,

Le substantif *muse* (voy. 1re ligne des exemples) n'exprime qu'une seule fois l'objet de sa signification, c'est-à-dire, ne signifie qu'une seule muse;

DONC,

Ce substantif est nécessairement au singulier.

Nota. Reproduisez ce syllogisme sur tous les substantifs que l'on trouve dans la deuxième colonne.

---

se pénétrer des principes contenus dans la première colonne, et

Suite de la Méthode pour enseigner les

PRINCIPES.	*EXEMPLES.*
II.	II.
Tout substantif qui exprime plus d'une fois l'objet de sa signification, est au *pluriel*.	Pour moi, dans les HORREURS d'une *mêlée* affreuse, J'ordonnais, mais en vain, qu'on épargnât *Joyeuse;* Je l'aperçus bientôt, porté par ses SOLDATS, Pâle et déjà couvert des OMBRES du *trépas*. Telle une tendre *fleur* qu'un *matin* voit éclore, Des BAISERS du *zéphyr* et des PLEURS de l'*aurore*, Brille un *moment* aux YEUX et tombe avec le *tems*, Sous le *tranchant* du *fer*, ou sous l'*effort* des VENTS. VOLTAIRE. Sous la noire *épaisseur* des OMBRES et des HÊTRES, Les FAUNES, les SYLVAINS et les NYMPHES champêtres, Ne vont point accorder aux ACCENS de leur *voix* Le *son* des CHALUMEAUX ou celui des HAUTBOIS. BRÉBEUF. Ne demandez à Dieu ni gloire, ni richesse, Ni ces biens dont l'éclat rend le peuple étonné; Mais pour bien gouverner demandez la sagesse, Avec ce don si pur tout vous sera donné. GODEAU.

Principes exposés dans la page précédente.

APPLICATIONS.

II.

Tout *substantif* qui exprime plus d'une fois l'objet de sa signification est au *pluriel;*

OR,

Le substantif *horreur* (voyez le premier vers de la deuxième colonne), exprime plus d'une fois l'objet de sa signification, c'est-à-dire, signifie plusieurs *horreurs;*

DONC,

Ce substantif est nécessairement au pluriel.

Nota. L'élève doit reproduire ce syllogisme sur tous les substantifs de la deuxième colonne imprimés en capitales; il doit aussi appliquer celui de la page précédente aux mots de cette même colonne imprimés en italique.

MARLE aîné.

QUATRIÈME PARTIE.

CRITIQUE GRAMMATICALE.

Tristan.

N'est-ce pas une idée qui n'appartient qu'aux siècles de décadence que celle d'aller exhumer dans les tems reculés le langage barbare que l'on y parlait, et que les bons écrivains ont poli avec tant d'efforts? et quand cette aberration de l'esprit devient un titre aux suffrages des lecteurs, quand ces lecteurs se plaisent aux tournures qu'on veut bien nommer naïves, mais qui ne sont que singulières, ne peut-on pas dire que la bonne langue, la langue qu'ont si savamment fixée les plus habiles écrivains, court le danger de s'altérer et de se corrompre? La recherche, l'emphase, l'obscurité et les autres vices d'élocution qui règnent dans le plus grand nombre des écrits du tems, sont sans doute à déplorer; mais ce qui doit plus particulièrement affliger ceux qui font profession de parler et d'écrire purement la langue des Racine, des Boileau et des Fénélon, c'est de voir ce beau langage français défiguré par des locutions étrangères que son génie reprouve, par les néologismes, les barbarismes et même les solécismes que l'on s'accoutume à souffrir et à voir sans peine dans le discours.

Telles sont les reflexions générales qu'a fait naître en

moi la lecture de Tristan le voyageur, réflexions qui me portent à reconnaître dans ce moment la justesse de l'épithète de *gaulois* dont notre chansonnier pindarique a si spirituellement affublé M. de Marchangy. Pourquoi, en effet, ce singulier écrivain, au lieu de s'attacher à imiter nos grands modèles, va-t-il chercher la plupart de ses mots et de ses façons de parler chez des auteurs obscurs qui ont été ensevelis pendant des siècles dans la poussière des bibliothèques ? N'est-ce pas vouloir ramener la Langue française à la barbarie d'où on l'a si heureusement tirée ?

Si j'avais à peser pièce à pièce tout l'ouvrage de M. de Marchangy, certes la besogne serait longue ; mais on a très-bien dit que pour juger si un auteur a un bon style, il suffit d'en lire avec attention et avec un esprit critique un petit nombre de pages. C'est ce que je vais faire en prenant au hasard quelques chapitres du second volume.

« Dans les douzième et treizième siècles, la Langue française embellie et policée par, etc. »

On dit un état policé, une nation policée, etc. ; mais on ne peut pas dire une langue *policée* ; autant vaudrait : une langue *civilisée*.

Je trouve aussi au commencement de cette phrase, une de ces fautes grossières qui ont été signalées par la plupart des grammairiens. « Tous les adjectifs réunis, disent-ils, ne peuvent pas forcer un substantif singulier à prendre la marque du pluriel. Pourquoi donc l'adjectif XII^e^ et l'adjectif XIII^e^ ont-ils eu le pouvoir d'imposer un S au substantif siècle ? Il fallait dire et écrire : Dans le douzième et le treizième *siècle*, ou bien, en transposant le substantif : Dans le douzième *siècle* et dans le treizième, la langue, etc.

La première construction présente une ellipse après *douzième* (dans le douzième siècle); la 2e présente l'ellipse du même substantif après *treizième* (dans le douzième et dans le treizième siècle, etc.). Ce qui confirme la justesse du principe cité plus haut, c'est qu'on ne pourrait pas dire le premier et le deuxième *généraux* ou *caporaux*, etc., le premier et le deuxième *yeux* ou *aieux*, etc.

Prenant un air éveillé, je remerciai le vidame du mieux que je pus, et j'allai me mettre au lit, où j'*entonnai* le sommeil en son honneur.

Voilà un sommeil entonné qui doit paraître assez drôle; mais ce qui est mieux trouvé encore, c'est qu'il est *entonné en l'honneur* de quelqu'un.

« Pendant une année entière, le deuil n'éclaircit pas les lugubres couleurs sur le front des parens qui, loin de vouloir être consolés, *aiguisent* par tous les moyens d'une tendresse ingénieuse, les regrets et la souvenance, etc. »

Cette dernière phrase est bien peu juste; car, qu'est-ce, en effet, qu'une *souvenance* que l'on aiguise? Supposé que ce mot soit du bon style, on dira bien qu'on cherche à nourrir, à entretenir la *souvenance*, etc.; mais assurément on ne saurait *l'aiguiser*.

La même remarque subsiste pour les *regrets*.

« Mais, c'est dans les cimetières que ces *entrevues* imaginaires, que ces *étreintes* de bonnes intentions font illusion à ce point, que pendant un jour, l'habitant de Morlaix peut croire qu'il a vécu réellement avec toutes les générations de ses *ascendans*. »

Laissant de côté les *étreintes* de bonnes intentions, qui ont pourtant bien leur mérite, j'avouerai que je me sens peu de goût pour le mot *ascendant* qui fait ici une si étrange figure.

Eh quoi ! M. de Marchangy, *aieux*, ne rendait donc pas votre pensée ? Vous changeriez ce mot, et peut-être autre chose dans votre écrit, si, par bonheur, vous alliez ressusciter.

Le fils aîné était le chef de la maison, *ses frères et sœurs* ne s'asseyaient jamais avant lui.

Encore une faute contre la grammaire ! On ne dit pas plus *ses frères et sœurs* que *ses pères et mères;* il fallait : *ses frères et ses sœurs ne s'asseyaient jamais*, etc.

Tandis que j'étais à la Roche-Dieu, *moi* et beaucoup d'autres convives, il arriva un message de Henri Transtamare ; il apportait des lettres que Bertrand donna à lire à un *sien secrétaire*.

Sien secrétaire ! En vérité M. de Marchangy se moque des *siens* lecteurs quand il veut leur faire trouver des charmes dans des façons de parler si gothiques.

Nous venons de voir du burlesque, voici du grandiose à la manière de l'auteur de *Tristan :*

L'année du deuil ne peut contenir tant de regrets, tant d'amour ; ils *débordent* ce cercle étroit pour des cœurs trop pleins, et vont *étancher les plus lointaines époques de la vie*.

N'est-ce pas là du vrai galimatias triple ? *Des regrets qui vont étancher les plus lointaines époques de la vie !* C'est à quoi l'on trouve peu ou point de sens. Heureux ceux qui, même en y songeant bien, ont la saine raison de n'y rien comprendre.

Mais en voilà assez pour montrer en quelle langue s'est exprimé M. de Marchangy. Nous n'avons parcouru que quelques pages de son second volume, et l'on voit que nous y avons trouvé fréquemment des phrases et des mots marqués de ce caractère de singularité que l'on recherche trop aujourd'hui.

Certes, cette critique franche, exercée contre des expressions impropres et bizarres ne doit point faire croire que le livre ne mérite aucune estime; et ce ne serait pas sans injustice que l'on voudrait nier qu'il y règne beaucoup d'esprit et d'érudition; mais, à tout prendre, l'ouvrage ne pourra jamais être compté parmi ces écrits où l'on doit aller étudier le langage français, et où il se montre à la fois si pur, si facile et si abondant.

LE FRANC-PARLEUR.

NOTA. L'orthographe, les mots et la phrase attribués à M. Lévi (page 279), ne sont pas de ce grammairien; ainsi la citation est erronée. MARLE.

IMPRIMERIE DE SÉTIER,
Cour des Fontaines, n. 7, à Paris.

PRIX

DE L'ABONNEMENT :

Pour Paris,	20 fr.
Pour les départemens,	22
Pour l'étranger,	25

Il paraît le 5 de chaque mois un Numéro d'environ 48 pages.

Imprimerie de SÉTIER, cour des Fontaines, n° 7, à Paris.